



***APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE CONSTITUER
UNE BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES
POUR LE COMPTE DE LA SEMAF SA.***

La Société d'Exploitation de l'Energie de Manantali (SEMAF SA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires dans le cadre de ses missions d'exploitation et de maintenance des installations du Réseau Interconnecté de Manantali (RIMA) comprenant 3 centrales hydroélectriques (Manantali, Félou et bientôt Gouina) et seize (16) postes haute tension et trois (3) bureaux de représentation répartis entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- La maintenance du réseau électrique et des sources d'énergie ;
- Les travaux et entretien de génie civil ;
- La fourniture de groupe électrogène, de moto -pompe ;
- La fourniture du matériel électrique, électroménager ;
- Les pièces de rechange des ouvrages hydroélectriques ;
- Le matériel roulant, les pièces de rechange, les agences de location de voiture ;
- Les hôtels, les agences de voyage ;
- La fourniture du matériel de reprographie ;
- La fourniture des Equipements de Protection Individuelle ;
- La fourniture des Equipements de protection Collective en milieu Haute Tension ;
- Le mobilier et les fournitures de bureau ;
- La fourniture des équipements électroménagers ;
- La fourniture du matériel et des équipements informatiques ;
- La fourniture des services informatiques, de câblage ;
- La fourniture des équipements sportifs ;
- La fourniture des équipements de premières urgences (sécurité incendie, secourisme) ;
- La fourniture d'équipement de restauration ;
- La traduction, l'interprétariat ;
- La quincaillerie ;
- Les opérations de douane, transit et manutention ;
- Les déménagements ;
- Le développement des logiciels ;
- La rédaction des schémas directeurs en informatique ;
- La fourniture de licences informatiques ;
- La maintenance informatique ;
- L'organisation de l'évènementiel ;



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
Société de Gestion de l'Energie de Manantali
Société d'Exploitation de Manantali et Félou

- Les produits d'entretien, hygiène et phytosanitaire ;
- La maintenance des équipements de télécommunication ;
- Les prestations de service de télécommunication ;
- Les services de surveillance, gardiennage et de géolocalisation ;
- Les services d'entretien et de nettoyage ;
- Les services de mise à disposition de personnel, de coaching, de renforcement de capacité, de recrutement ;
- Les experts techniques dans le domaine des assurances, de l'hydraulique, du contrôle des bâtiments, de l'électricité, de l'automobile etc. ;
- Les cabinets de conseils, d'études, de formations, d'audits technique ou financier, de certifications ;
- Les agences de communication ;
- Les prestations et fournitures divers.

Les propositions doivent être présentées en français. Les propositions en version électronique, indiquant au plus trois (3) domaines d'activité, doivent être déposées par courriel électronique : **soumission@semaf-sogem.net** et faire copie **dmg@semaf-sogem.net** au plus tard le lundi 15 août 2022 à 17 heures 00.

Aux manifestations d'intérêts, devront être jointes les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- La soumission indiquant clairement le (s) domaine (s) de soumission ;
- Une copie certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- La situation vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- La situation vis-à-vis de l'Administration sociale ;
- Les agréments de représentation s'il y a lieu ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le diplôme et le CV pour les personnes physiques ;
- Une adresse électronique fiable et permanente ;
- Les références pertinentes ou les certificats de satisfecit permettant de juger le soumissionnaire.

Les prestataires, fournisseurs qui travaillent déjà avec la SEMAF SA sont priés de reconstituer leurs dossiers.

La Direction générale de la SEMAF-SA se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.

Le Directeur Général

M. Abdoulaye DIA